

Viticulture



BIODIVERSITÉ

EXPÉRIMENTATION

Territoire

Département du Rhône
Vignoble Beaujolais

Structure porteuse

Chambre
d'Agriculture du
Rhône



Nombre
d'agriculteurs
concernés : 20

Partenaires

- ONCFS
- Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole Lyonnaise
- DDT
- IRSTEA du Beaujolais
- Syndicat mixte du Beaujolais
- Syndicat de rivière

Contact

Audrey Pages
Chargée des
Territoires du
Beaujolais
06 08 02 70 05
audrey.pages@rhone.
chambagri.fr

AGRIFAUNE EN BEAUJOLAIS: CONCILIER PRATIQUES VITICOLES ET BIODIVERSITÉ



Origine

La Chambre d'Agriculture du Rhône accompagne depuis plusieurs années les viticulteurs dans la transition agro-écologique notamment au travers le maintien et le développement de la biodiversité sur le territoire. Suite à une évolution du cahier des charges des appellations beaujolaises, la réduction de la densité de plantation a été autorisée créant un phénomène d'arrachage de rangs de vignes. Cela a incité la Fédération Départementale des Chasseurs et la Chambre d'Agriculture du Rhône à réfléchir sur le devenir de ces espaces devenus vierges et donc sensibles, en particulier vis-à-vis de l'érosion. De nombreux essais ont donc été réalisés en partenariat avec des viticulteurs afin de définir un mélange d'espèces répondant aux attentes du monde viticole et du monde cynégétique. L'arrivée du programme Agrifaune et la signature de la convention de partenariat en 2008 entre la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône, la Chambre d'Agriculture et l'ONCFS a permis de développer ce travail, d'étudier de nouvelles pratiques et de renforcer la communication sur les résultats obtenus.



Objectif

Identifier des pratiques viticoles favorables au maintien et au développement de la biodiversité floristique et faunistique et accompagner leur développement auprès des viticulteurs du Beaujolais. A cela s'ajoute d'autres enjeux comme préserver la qualité de l'eau contre les pollutions phytosanitaires et développer une viticulture durable.



Etapes du projet

- | | | |
|---|---|---|
| <p>2006</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modification des décrets des appellations Beaujolaises : réduction de la densité de plantation • Arrachage de vigne → comment occuper le sol? | <p>2008</p> <ul style="list-style-type: none"> • Signature du contrat Agrifaune • Essais et accompagnements sur le vignoble • Bandes fleuries dans les inter-rangs | <p>2011</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elargissement du partenariat à de nouveaux acteurs du territoire • Recentrage de l'action sur le bassin versant de l'Ardières, notamment la colline de Brouilly |
| <p>Et demain ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des exploitations engagées • Poursuite du développement et communication • De nouvelles pistes à travailler? | <p>2016-2018</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement de la lutte par confusion sexuelle et test de différents dispositifs • Passage de 7 viticulteurs à une vingtaine en 2018 • Passage de 7 ha de vignes engagées à plus de 60 ha en 2018 | <p>2014-2015</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diagnostic biodiversité sur les exploitations • Bilan sur les pratiques agricoles |

Clefs de réussite

Forte motivation des partenaires: mise à disposition des moyens humains et financiers

Un groupe dynamique qui partage des problématiques communes

Une volonté de travailler en collectif avec des leaders engagés

Points de vigilance

Mobilisation des autres viticulteurs compliqués sur des sujets qui peuvent leur sembler loin de leurs préoccupations technico-économiques quotidiennes

Un temps de travail et d'échange conséquent

L'utilisation d'hormones de synthèse



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07